

CLINIQUE VETERINAIRE DES MARCHES DE BRETAGNE

Zone de la Meslais
4, rue Pierre Harel
35133 LECOUSSE

2 bis place de la République
35300 FOUGERES

47, Bd du Maréchal Leclerc
35 460 ST BRICE EN COGLES

LETTRE D'INFORMATION MARS 2024

Composition actualisée de l'équipe Rurale

Suite au départ de Florian RANNOU et à l'arrivée de Marine LENOIR et de Simon COURANT, vous trouverez ci-dessous les photos des vétérinaires susceptibles d'intervenir dans votre exploitation.



Lysa
JUHEL



Céline
FOUQUE



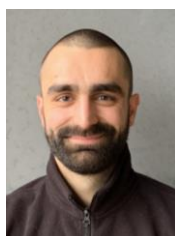
Sophie
ROUANNE



Marine
LENOIR



Gaël
GOUNOT



Simon
COURANT



Jean Philippe
LE PAGE



Frédéric
DONON



Jean Olivier
DESMAREZ



Guillaume
MANCEAU

Mise à l'herbe, c'est pour bientôt !

Même si le contexte météorologique est peu favorable actuellement, la saison de pâturage va malgré tout démarrer. Quelques précautions sont à prendre pour limiter les principaux désordres en lien avec la mise à l'herbe :

Tétanie d'herbage (hypomagnésémie) :

- rarement rencontrée sous forme réelle de tétanie, elle se manifeste plutôt par des difficultés à se tenir debout. Elle touche essentiellement des vaches qui maigrissent, éventuellement après un œstrus, en période de temps froid et humide sur des parcelles azotées de printemps ou d'automne (ou riche en trèfles).
- Les principaux leviers pour limiter le risque de survenue de tétanie sont :
 - o apporter de l'énergie (ensilage de maïs, céréales), du lest (foin), de l'**oxyde** de magnésium, du sel et des vitamines et oligo-éléments.
 - o Sortir en fin de matinée les vaches et les rentrer en milieu d'après-midi. Eviter de sortir les vaches la nuit, surtout en période de nuit froide.



Mise à l'herbe, c'est pour bientôt ! (suite)

Fièvre de lait (pour les vaches tarées)

- L'herbe ainsi que tous les aliments dérivés (foin, ensilage d'herbe, enrubannage...) sont à risque d'hypocalcémie clinique (fièvre de lait) ou subclinique (favorisant les non-délivrances, métrites, caillettes...) à cause de leurs valeurs BACA élevées. Ces aliments sont donc à éviter pour les vaches tarées, notamment celles qui sont en phase de préparation (3 semaines avant vêlage).
- Un accès en pâture est toutefois recommandé permettant à la vache de faire un peu d'exercice physique, à condition que la parcelle pâturée soit rase.

Entérotoxémie

- L'entérotoxémie est une des causes de mort subite chez les bovins. Souvent, l'évolution est foudroyante et vous n'avez pas le temps de voir votre vache malade. La maladie est liée à une bactérie naturellement présente dans le tube digestif des bovins (*Clostridium perfringens*) qui, à la faveur d'un stress (transition alimentaire, maladie, mise bas...), se multiplie et émet des toxines qui vont tuer la vache.
- Une bonne prévention est la vaccination des vaches avant la mise à l'herbe.

Météorisation

- Avec la présence de trèfle en quantité plus ou moins abondante sur les pâtures, le risque de météorisation est important et les dégâts peuvent être dramatiques (mortalité de plusieurs vaches en même temps).
- Ces accidents de météorisation n'arrivent pas tous les jours, mais il faut toujours avoir en tête que la valeur de l'herbe peut varier énormément en fonction des conditions météorologiques et que les grands principes ne doivent pas être perdus de vue (remplir la panse avant de partir avec un peu de fibres surtout si le temps est frais, respecter les 35 jours de pousse effective, alterner les parcelles plus ou moins riches en trèfle).
- Donner du foin avant de lâcher les animaux à l'herbe peut limiter la casse !

Mise à l'herbe, et pour les génisses ?

Les génisses ont des besoins spécifiques liés à leur croissance et éventuellement leur gestation.

Besoins en oligo-éléments :

Le pâturage rend souvent difficile la complémentation en oligo-éléments. Les seaux à lécher sont souvent utilisés mais il n'existe aucune garantie concernant une prise efficace. Les bolus Oligovet Pâturage apportent du cobalt, du cuivre, de l'iode, du sélénium et du Zinc pendant 250 jours.

Maîtrise du parasitisme et acquisition d'une immunité

Un parasitisme trop intense aura des conséquences importantes sur la croissance et la santé des génisses. Traiter « trop fort » risquerait de compromettre l'acquisition d'une immunité efficace permettant aux génisses de lutter naturellement contre le parasitisme lorsqu'elles seront adultes. Plusieurs solutions existent pour maîtriser le parasitisme :

- Ne pas traiter dès la mise à l'herbe mais attendre environ 3-4 semaines. Si ce n'est pas possible administrer un bolus à libération séquentielle (Répidose)
- Respecter si possible un délai de rotation minimum de 3 semaines entre les parcelles.
- Ne pas forcément traiter au moment d'un changement de parcelle, pour permettre à la nouvelle parcelle d'être légèrement contaminée
- Faites pâturer vos génisses sur des parcelles faiblement contaminées (fauchées précédemment)

Les bolus Répidose permettent une libération toutes les 3 semaines d'une dose d'antiparasitaire permettant à la fois l'acquisition d'une immunité et une protection des génisses contre un parasitisme intense.

